



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable

Orléans, le 4 juillet 2011

## INFORMATION PRESSE

### **Le comité de bassin Loire-Bretagne se réunit en séance plénière le 7 juillet au Centre de conférences d'Orléans.**

Au cours de cette séance, les membres du comité de bassin devront élire leur président. Le président actuel, Serge Lepeltier, ancien ministre et maire de Bourges, a en effet été élu en juillet 2008 pour une durée de trois ans.

Il en va de même du vice-président (actuellement Bernard Gousset, représentant les entreprises coopératives agricoles) et des présidents des commissions thématiques et territoriales du comité de bassin qui devront également être désignés pour une durée de trois ans. Suite aux élections cantonales de mars 2011, le comité devra par ailleurs désigner quatre représentants des collectivités territoriales au conseil d'administration de l'agence de l'eau.

Le comité est également saisi pour avis :

- de la révision du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) [Vienne](#) qui intéresse 310 communes des départements de la Corrèze, de la Creuse, de la haute-Vienne, de la Charente, de la Vienne et de l'Indre-et-Loire
- des projets de périmètre des Sage [Dordogne amont](#) (sur les départements du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Creuse, de la Corrèze, du Lot et de la Dordogne) et de l'[Aulne](#) (dans le Finistère)
- le projet de contrat de rivière [Lignon du Forez](#), dans le département de la Loire et la candidature de l'[Ondaine et du Lizeron](#) (dans la Loire et la Haute-Loire) pour un 2<sup>e</sup> contrat de rivière

L'ordre du jour abordera par ailleurs

- la préparation du 10<sup>e</sup> programme de l'agence de l'eau pour les années 2013 à 2018 qui a fait l'objet d'un premier débat le 14 avril
- la stratégie nationale pour la gestion des poissons migrateurs
- la mise en œuvre de la directive européenne relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation.

**Le comité de bassin se réunit à partir de 10 heures au centre de conférences d'Orléans.**

**La séance est ouverte aux journalistes (merci de confirmer votre présence).**

**Un communiqué sera publié à l'issue des travaux.**

Contact presse : Paule OPERIOL, [paule.operiol@eau-loire-bretagne.fr](mailto:paule.operiol@eau-loire-bretagne.fr)

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km<sup>2</sup>, soit 28% du territoire national métropolitain. Il intéresse 10 régions, 36 départements en tout ou partie, plus de 7 368 communes et 12 millions d'habitants.

Présidé par Serge Lepeltier, ancien ministre, maire de Bourges, le comité de bassin compte 190 membres représentant toutes les catégories d'utilisateurs d'eau du bassin, élus, acteurs économiques et associatifs, services de l'Etat. *Pour en savoir plus, [www.eau-loire-bretagne.fr/comité de bassin](http://www.eau-loire-bretagne.fr/comité_de_bassin)*